

à ces nobles paroles, il aurait fallu un vote que M. Lefèvre-Pontalis n'a pas obtenu.

Il a fallu se contenter des déclarations de M. le ministre des affaires étrangères qui, en rendant justice aux services rendus par les missionnaires, a constaté qu'ils pourraient invoquer le bénéfice de l'article de la loi militaire qui accorde des dispenses aux Français ayant une situation régulière à l'étranger.

Il faut féliciter M. Lefèvre-Pontalis d'avoir pu au moins obtenir cette satisfaction.

“ Ni catafalque, ni tentures, ni fleurs, ni couronnes. ”—Tel est en substance, l'ordre suprême et formel laissé par Mme de Galliera relativement à ses funérailles. Toute la presse l'a reproduit sans le commenter ; le gros du public l'a lu sans le comprendre. Dans cette clause insolite du testament de la duchesse, beaucoup n'ont vu qu'un caprice de millionnaire, tous y ont senti une déception. Ils espéraient un spectacle, ils n'ont trouvé qu'une leçon : une leçon de convenance, de modestie et de dignité vraie devant la mort. Jamais protestation contre les abus de la mise en scène funèbre ne fut plus autorisée ; jamais surtout elle ne fut plus opportune.

En se démocratisant, le luxe n'a pas seulement envahi les plus humbles foyers ; son despotisme s'étend jusqu'à la fosse commune, en passant par la chambre mortuaire. Les vivants ne lui sont pas seuls soumis ; les morts eux-mêmes restent ses tributaires. Tous, tant que nous sommes, nous en avons eu la preuve sous les yeux — sinon toujours du moins trop souvent, le deuil n'est pas plus tôt entré dans une maison, qu'aussitôt nous voyons les proches, les amis, les simples relations se mettre en mouvement, s'empresse... Où vont toutes ces douleurs affairées ? Est-ce à l'église afin d'y prier, dans quelque chapelle solitaire, pour le repos de l'âme qui vient de paraître devant son juge ? Est-ce auprès du prêtre pour lui demander une messe ?... Non. Ces amis, ces proches sont tout simplement entrés dans une boutique, et là, consultant beaucoup moins leurs regrets et leur bourse que leur vanité, ils commencent la série des emplettes : bouquets de tous les formats, couronnes de tous les diamètres, croix de toutes les dimensions, en fleurs naturelles ou artificielles ; médaillons abritant, sous leur verre bombé, quelque saule romantique qui pleure sur une stèle ; immortelles jaunes, ou mieux encore rouges, blanches, bleues ; car la politique, qui ne va plus à l'église, est très fidèle aux cimetières.

Cette année même, dans nos grands congrès catholiques, plusieurs membres éminents de l'épiscopat, qui en dirigeaient les travaux se sont occupés incidemment des abus de la mise en scène funèbre. Ils se sont élevés, en particulier, contre cette coutume, qu'ils ont appelée “ païenne ”, de transformer en serre la chambre et le lit mortuaire, de faire du corbillard un inventaire et de la grave et sainte cérémonie des obsèques une exposition d'horticulture...

Telle est la doctrine de l'Eglise. — *Semaine religieuse de Rouen.*)